

Blättel

infos

Janvier 2021 n°38

Les élus et le personnel de la
communauté de communes
Sauer-Pechelbronn vous souhaitent une
Belle Année 2021 !

Le conseil communautaire



L'année 2020 restera marquée par cette pandémie, la COVID 19. Les élections municipales ont été interrompues, ce qui a créé une période de transition de mars à juillet, avant l'installation de la nouvelle gouvernance. Des situations inédites se posaient à nous, le bon sens l'a toujours emporté face aux nombreuses observations qui ont été exprimées. La nouvelle équipe, élue en juillet dernier, a décidé de donner la priorité à deux des nombreuses compétences que nous exerçons : **la cohésion sociale et la transition écologique !**

La cohésion sociale est facteur de solidarité, elle s'adresse à tous les âges. De nombreux projets et services existent déjà et vont être pérennisés ou vont être réalisés : halte-garderie, périscolaires, politique jeunesse, jeunes engagés. Nous souhaitons par ailleurs ouvrir le chantier de l'intergénérationnel et l'action vers les seniors.

La communauté de communes est porteuse du développement du territoire par des actions innovantes. Elle souhaite montrer la voie, en particulier par son engagement pour la transition écologique. C'est un projet conduit par notre intercommunalité qui nous engage dans la réduction de notre dépendance énergétique, à travers notre politique publique que nous avons appelé «destination TEPOS 2037» (territoire à énergie positive en 2037). Il y a deux ans, nous avons pris cet engagement, à nous de définir des actions fortes pour y arriver ! Chacun d'entre nous y trouvera sa contribution. Il nous faudra apprendre à faire évoluer nos comportements, ceux des générations futures en respectant notre planète et surtout à les modifier à long terme.

La communauté de communes a pour vocation d'assurer un développement équilibré et harmonieux de son territoire, une terre d'énergies tournée vers les familles et la valorisation de toutes ses ressources. Fort de son expertise, de sa créativité et de sa capacité d'innovation, elle jouera pleinement son rôle de moteur, facilitateur de la coopération locale, au sein d'un bloc communal solidaire entre les communes et la communauté de communes. L'exercice des compétences intercommunales est une partie intégrante des projets communaux.

Notre avenir et le développement de notre territoire se reconnaîtront dans notre capacité à pouvoir nous rassembler, en mutualisant nos forces afin de pouvoir faire face à la réduction drastique des financements extérieurs pour nos investissements, ou tout simplement surmonter des situations comme nous en vivons une actuellement.

Il nous faut rassembler tout le monde, cet appel s'adresse à chacun d'entre vous, pour créer une nouvelle vision pour le territoire. Une vision plus respectueuse de notre environnement direct et moins individualiste. Pour nos enfants, nos petits-enfants, il nous appartient de construire un avenir de fraternité, fait de cohésion et de solidarité.

Roger ISEL

originaire de Hégeney, cadre technique à la retraite, était adjoint au maire de 1989 à 1995. Il est maire depuis 1995. Il était 1^{er} vice président de la CCSP au dernier mandat.



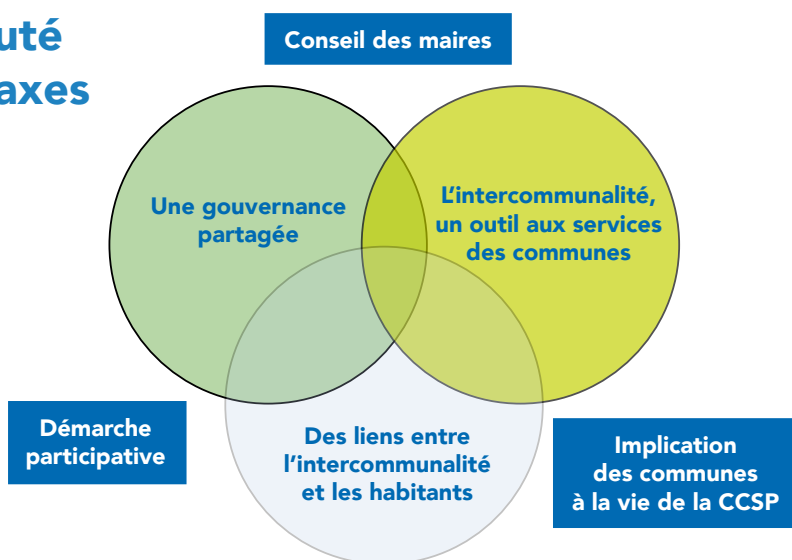
**Seul on va plus vite ...
mais ensemble on va plus loin !**
Je suis à votre écoute,

Roger ISEL
Président de la CCSP

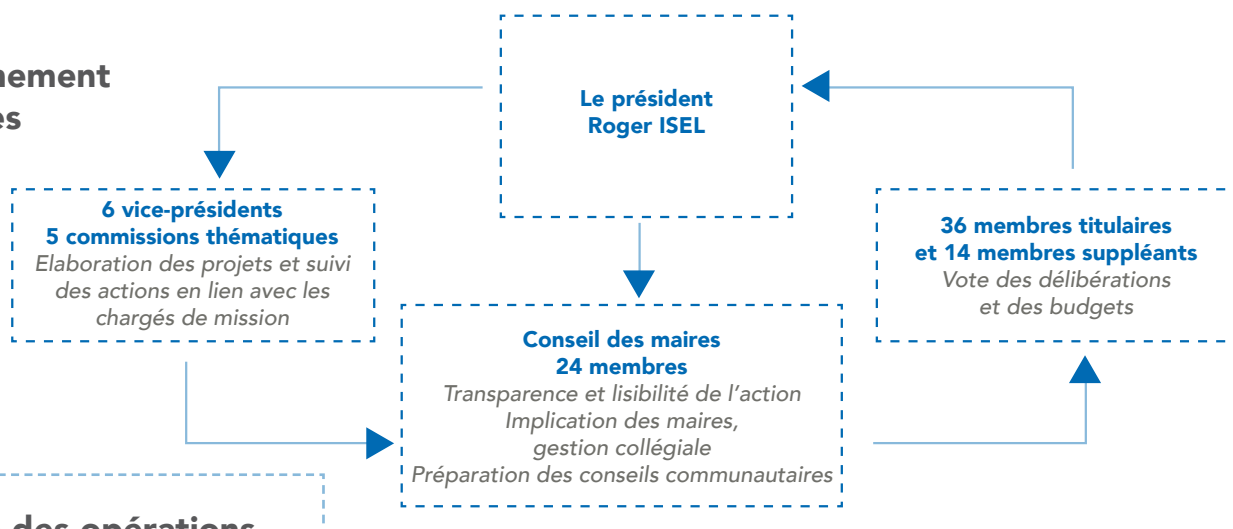


Une organisation de la communauté de communes qui s'appuie sur 3 axes

1 Une gouvernance basée sur la coopération entre les communes et la communauté de communes



2 Le fonctionnement des instances



3 La poursuite des opérations engagées et de nouvelles orientations

Dans les opérations déjà engagées, on peut citer :

- Transition écologique : définition des objectifs TEPOS 2037, redevance incitative OM, schéma directeur eau potable, GEMAPI,
- Cohésion sociale : poursuite du schéma des 5 pôles périscolaires en cours de réalisation, contrat enfance-jeunesse, politique sportive,
- Politique économique : offre foncière des zones d'activités, location de locaux aux entreprises, adapter l'offre foncière aux demandes

De nouvelles orientations et actions à définir :

- Transition écologique : engagement du programme TEPOS 2037
- Réflexion sur l'après périscolaire, sur la politique des seniors et l'intergénérationnel
- Co-construire un partenariat / mutualisation de la CCSP et les communes
- Création d'un pôle administratif et technique CCSP et SDEA
- Mise en réseau des équipements touristiques, définir un schéma global sur le territoire de la CCSP
- Maîtrise du budget de fonctionnement et des participations aux organismes extérieurs.

En charge de cette compétence :

Damien WEISS

originaire de Walbourg, responsable éducatif territorial de profession, est entré au conseil municipal de Durrenbach en 2008.

Il a été élu maire en 2014 et s'est représenté avec la même équipe en 2020.



Projet de l'école et de l'accueil périscolaire de Hégeney



Projet de l'accueil périscolaire de Durrenbach

LA COHÉSION SOCIALE

un enjeu fort pour la CCSP dans le mandat à venir

QU'EST-CE QUE LA COHÉSION SOCIALE ?

La cohésion sociale, comme son nom l'indique, tente de créer ce lien humain, au travers ses services et ses activités, pour l'ensemble des habitants de notre territoire de 0 à 99 ans ! Pour ce faire, la communauté de commune travaille en étroite collaboration depuis de nombreuses années avec des associations :

- Pour la gestion de ses accueils périscolaires avec la FDMJC Alsace
- Pour la gestion de la halte-garderie avec l'AASBR
- Pour l'animation jeunesse avec la FDMJC Alsace
- Pour les projets sportifs et le développement du sport avec notre animateur territorial et les associations sportives du territoire
- Pour le développement culturel et l'apprentissage de la musique avec l'ECMU.

L'ensemble de nos actions sont cofinancées par l'Etat au travers de la CAF, le CD67, les communes, les usagers et la CCSP.

POURQUOI UN ENJEU FORT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE ?

Les projets de la cohésion sociale marqueront notre territoire dans les années à venir :

- **La construction des 5 structures périscolaires**, validée dans un schéma territorial en 2016. Les sites retenus sont Lembach, Woerth, Hégeney, Durrenbach et Merkwiller-Pechelbronn. Le premier site sera livré au 1^{er} trimestre 2021, d'autres en 2022, d'autres sont encore en phase de validation des projets. Notre enjeu sera de faire vivre ces structures, au plus proche de nos concitoyens, et même de les hisser au statut de maison de l'enfance et de la jeunesse !
- **L'ouverture de la micro-crèche à Lembach au 1^{er} trimestre 2021**, créée dans un souci d'augmenter l'attractivité du territoire nord
- Le démarrage d'une expérimentation : **création d'un Lieu Accueil Parents Enfants (LAPE)** encadré par des professionnels de la petite enfance. Ce LAPE sera ouvert à tous les parents et enfants de 0 à 3 ans du territoire. Il sera localisé à Morsbronn-les-Bains et Lembach.

Si l'on peut affirmer que la CCSP a développé des offres de garde et de services aux parents et enfants de 0 à 14 ans au travers de nos services périscolaires, aux adolescents et les jeunes majeurs au travers de notre animation jeunesse, **mon projet de mandature portera sur trois grands axes de travail**, tout en maintenant l'existant dans la qualité de service rendu actuellement :

- **Définir notre politique à destination de nos seniors** ayant comme objectif la création, à terme, d'une structure intercommunale indépendante : un Centre intercommunal d'Actions Sociales (CIAS). Cette politique s'appuiera sur un diagnostic de l'existant, par une coordination des différents acteurs privés et/ou institutionnels, par une participation active de nos seniors, par le partage de nos objectifs communs et par un travail collégial fondé sur le «Vivre ensemble». Une conseillère déléguée, Mme Mireille CABIROL DE SAINT-GEORGES, maire de Biblisheim, a été nommée.
- **Définir notre politique sportive de territoire** en faveur de nos jeunes de 12 à 18 ans en collaboration avec les associations du territoire et notre animateur sportif.
- **Stabiliser juridiquement** notre action au travers de la **mise en place de Délégation de Service Public** pour la gestion des nos offres périscolaires et petite enfance.

Les objectifs et enjeux de la cohésion sociale sur notre territoire ne pourront se réaliser que dans la bonne connaissance des acteurs entre eux, par la création d'une base de données de l'existant et passera, inévitablement, par une bonne collaboration entre les partenaires

Telle sera ma volonté et mon engagement !

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QU'EST-CE QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

La transition écologique est avant tout une démarche transversale, que nous souhaitons insuffler à toutes les actions que nous mènerons durant les 6 prochaines années et au-delà, pour les générations futures.

Les axes de travail que je porterai plus particulièrement concernent la mobilité, la biodiversité, les déchets, l'énergie et la valorisation des ressources locales (circuits courts, forêt).

L'engagement de notre territoire sur ces thèmes n'est pas nouveau, de nombreux projets ont déjà été menés : réalisation de pistes cyclables, programmes de préservation et de sensibilisation à la biodiversité (autour des abeilles, des chauves-souris, des vergers, des rivières...), opérations dans le domaine de l'énergie (chaufferie au bois, centrale photovoltaïque, Espace Info Energie), prévention des déchets (compostage, animations zéro déchets), et bien d'autres encore.

Pour poursuivre et renforcer cette dynamique, je souhaite m'appuyer sur le contrat de transition écologique, signé avec l'Etat en février 2020. Ce sera le point de départ et un cadre, pour nos communes, d'une véritable stratégie pour accompagner la transformation de notre modèle de développement. Il s'articulera autour de notre fil rouge Destination Tepos 2037.

Jacques-Yves COUSTEAU disait **"On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît"**. Le rôle de l'éducation des jeunes dans la transition est primordial. J'accorderai ainsi une attention particulière au développement de plusieurs outils qui pourront être déployés dans toutes les écoles du territoire afin de sensibiliser nos enfants.

Je tiens enfin à préciser que le dossier des déchets sera traité avec l'appui de Gérard NICASTRO, maire d'Obersteinbach et vice-président au SMICTOM Nord Alsace.

ZOOM SUR DEUX ACTIONS DU CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• Energie – Destination TEPOS 2037

- **Objectif** : définir une trajectoire énergétique pour que la communauté de communes devienne à énergie positive en 2037, ne consommant pas plus d'énergie qu'elle en produit. Pour y arriver : réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables.

- **Un enjeu en particulier** : le résidentiel est aujourd'hui, en Alsace du Nord, le 1er consommateur d'énergie et le 2ème émetteur en gaz à effet de serre. Or, la meilleure énergie étant celle que l'on ne consomme pas, notre ambition sera donc avant tout de travailler sur la rénovation énergétique des logements en proposant un accompagnement renforcé et personnalisé aux habitants du territoire.

- Des ateliers de concertation seront lancés prochainement.

- Un collectif d'habitants, ATENA (Agir pour la transition énergétique en Nord Alsace), travaille d'ores et déjà au déploiement du photovoltaïque sur notre territoire. J'encourage chaque habitant souhaitant s'investir de façon concrète dans un tel projet à contacter le collectif.

• Biodiversité - le programme trame verte

- **Objectif** : préserver et restaurer les corridors biologiques (haies, vergers) de notre territoire.

- **Le programme à venir** : diagnostic, animations scolaires et grands publics, formations, plantations.

En charge de cette compétence :

Guillaume PETER

originaire de Forstheim, enseignant en Sciences de la vie et de la Terre, est maire depuis 2014.



Je souhaite que cette démarche puisse associer les acteurs qui font notre territoire (associations, entreprises, exploitants agricoles, élus) mais également l'ensemble des habitants qui souhaitent s'y inscrire.

En charge de cette compétence :

Lysiane DUOT

originaire de Morsbronn-les-Bains, comptable de profession, est entrée au conseil municipal en tant qu'adjointe de 2008-2014. Elle a été élue maire en 2014 et reconduite en 2020.



LE TOURISME

un enjeu économique de taille pour notre territoire

Avec la création de l'**Office de tourisme l'Alsace Verte**, un formidable outil de mise en commun des stratégies et des forces vives, nous gagnerons en visibilité et en rayonnement de notre territoire.

Poursuivre un développement actif de nos sites touristiques par une mise en réseau des acteurs car nous disposons de tous les atouts et les richesses pour un tourisme de qualité, responsable et durable.

Les thématiques sont variées : les châteaux-forts, les musées, les traditions populaires, la randonnée, la gastronomie, le tourisme de mémoire, un parc d'attractions, et bien sûr le thermalisme, un atout non délocalisable pour notre secteur, autant de vecteurs économiques et créateurs d'emplois à développer.

Grâce à l'**implication et au partenariat de nos hôteliers-restaurateurs, gîteurs, logeurs, associations, et de l'ensemble des socio-professionnels**, car ce sont eux les acteurs de l'économie touristique, nous gagnerons ce pari de développement économique de notre territoire, un grand merci à eux.



Ce **partenariat** ne s'arrêtera pas à nos frontières mais ira bien au-delà dans le cadre de notre charte de jumelage avec le **Dahner Felsenland** d'une part, et avec les travaux de réflexion entamés avec les stations thermales de l'espace Pamina d'autre part, pour un développement de nos bassins de vie.

M. André SCHMITT, maire de Wingen, a été nommé conseiller délégué pour soutenir les actions en lien avec le transfrontalier.

Avec le label Station Verte, 1er label d'écotourisme en France, affiché dans 5 communes dans le périmètre du nouvel office de tourisme, une mise en réseau de ce **tourisme authentique, de nature, humain et respectueux de l'environnement** se veut également être un axe de développement. Notre secteur étant très bien doté en itinéraires cyclables, devra également répondre à cette nouvelle clientèle et favoriser «l'accueil vélos».

Les projets ambitieux sont longs et complexes, mais notre territoire est à la hauteur des enjeux ; l'objectif étant de faire venir les touristes sur notre territoire, de leur faire découvrir en un court-moyen séjour nos richesses, et de leur donner envie de revenir, alors notre pari de l'économie touristique sera gagné !



L'année 2020 a été bien compliquée à bien des égards, et notamment pour la saison touristique, mais notre capacité d'adaptation à la situation nous permettra de rebondir.

ÉCONOMIE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - LIENS AVEC LES ENTREPRISES

Pour relever le challenge de l'économie du territoire, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn a investi dans **différentes zones d'activités**, qui en font aujourd'hui un atout et une force d'attractivité pour les futurs entrepreneurs. L'emploi local est une priorité pour le mandat qui vient de commencer, et ceci dans un cadre préservé qui fait non seulement le charme de notre vallée, mais qui va pouvoir également **générer de nouveaux revenus et de l'emploi** dans le développement du tourisme nature et famille, très en vogue actuellement.

Je compte pour cela sur la Fédération des Professionnels, Artisans et Commerçants (PAC), sur la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre des Métiers d'Alsace (CMA), l'ADIRA et le nouvel Office de Tourisme de «l'Alsace Verte» pour nous aider à **développer et fédérer le tissu économique de notre territoire en soutenant particulièrement les porteurs de projets**.

La **transition énergétique** nécessaire, dans laquelle les élus du territoire se sont engagés, offrira forcément des **possibilités de création d'emploi et d'entreprises** dans un futur proche, le besoin étant important avec un parc immobilier vieillissant et mal isolé.

La période difficile que nous traversons va laisser des traces et mettra beaucoup de commerçants, artisans et industriels dans une situation financière périlleuse. Tous les acteurs institutionnels se sont mis en ordre de bataille pour leur venir en aide. A nous citoyens aujourd'hui de montrer et de consolider cette envie et surtout ce besoin crucial en tant de crise, de consommer local.

En charge de cette
compétence :

Alain FUCHS

originaire de Morsbronn-les-Bains, restaurateur de profession, a été élu maire en 2014 et reconduit en 2020. Il était vice-président de la CCSP au dernier mandat.



QUEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SUR NOTRE TERRITOIRE DEMAIN ?

Telle est la question que se sont posés les élus communautaires réunis début octobre lors d'un conseil extraordinaire de présentation par l'ADIRA des enjeux du développement économique territorial.

Sur cette base, lors de ce mandat, nous souhaitons préparer l'avenir en construisant avec les acteurs du territoire une stratégie de développement économique ambitieuse, cohérente et performante.

Cette démarche sera menée avec la CCI Alsace Eurométropole sur une stratégie et feuille de route pour le commerce et les centralités, ainsi qu'avec la CMA envers les artisans.

Avec une baisse de population de 1,2% en 5 ans, l'enjeu transversal de notre action économique est l'attractivité territoriale pour attirer de nouvelles populations souhaitant s'installer et vivre dans la Vallée de la Sauer et le Pays de Pechelbronn.

En effet, jusqu'à présent le besoin principal de nos entreprises était de recruter du personnel qualifié afin de pourvoir leurs emplois vacants, dans un contexte de taux de chômage bas (5,6% fin 2019). Nul ne peut prédire à ce jour quelles seront les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi local dans les prochaines années. C'est pourquoi il nous paraît important de rendre notre territoire résilient au changement en travaillant davantage sur notre écosystème local avec nos entreprises, artisans, commerçants et acteurs de notre territoire.

En charge de cette
compétence :

Christiau
TRAUTMANN

originaire de Pfaffenbronn,
agriculteur de profession,
est entré au conseil
municipal de Lembach en
2014. Il a été adjoint au
maire de 2016 à 2020. Il a
été élu maire de Lembach
en 2020.



EAU-HABITAT

Pour rendre la gestion de l'eau plus efficace, cohérente et économe sur le territoire, nous avons estimé important de créer une vice-présidence spécifiquement dédiée au sujet.

A ce titre, j'aurai à cœur de garantir une vision globale sur le cycle de l'eau (eau potable, assainissement, rivières) et de faire le lien entre la communauté de communes et le SDEA* qui exerce la compétence.

En particulier dans le domaine de l'eau potable, mon projet de mandature porte sur la convergence des modes de gestion et de tarification de l'eau potable sur l'ensemble du territoire, en nous appuyant sur un schéma directeur élaboré par les élus et le SDEA.

Ce schéma nous a permis de nous interroger sur les besoins et les quantités disponibles, et de les mettre en regard des ouvrages et réseaux existants. Nous avons ainsi pu définir une feuille de route pour rénover et renouveler ces installations et pour vous garantir un approvisionnement dans la durée.

Je souhaite par ailleurs que les habitants puissent continuer à accéder à une eau de qualité, et soient sensibilisés à économiser cette ressource précieuse, notamment au regard du changement climatique et des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents. La promotion des systèmes d'infiltration de l'eau pluviale au plus près du milieu naturel est pour moi un autre sujet d'importance.

Je porterai en outre une attention particulière aux eaux d'assainissement rejetées dans le milieu naturel, et au devenir des boues d'épuration.



La gestion des rivières est une compétence encore nouvelle pour nous, mais de nombreux chantiers de restauration de ces milieux, portés par le Parc naturel régional des Vosges du Nord, sont déjà en route sur notre territoire.

Un projet d'envergure concerne particulièrement la renaturation du Fleckenstein, porté par le SDEA, dans l'objectif de rétablir les continuités écologiques et la fonctionnalité des zones humides, améliorer la qualité physico-chimique des eaux et améliorer l'accueil du public.

Dans le cadre de notre partenariat avec le SDEA, nous publierons régulièrement des informations concernant l'eau dans le Infoblätt'l. Ce numéro vous rappelle les droits et devoirs des riverains concernant la gestion et l'entretien des rivières.

Dans le domaine de l'habitat que je porterai également dans cette mandature, je souhaite que nous nous interrogeons collectivement sur l'habitat de demain, en l'inscrivant dans notre démarche Destination Tepos 2037, tout en continuant nos actions en faveur de notre riche patrimoine bâti ancien.

Cet habitat remarquable contribue à l'attractivité de notre territoire : l'enjeu est de le préserver tout en le rénovant thermiquement et l'adaptant à nos nouveaux modes de confort.

Nous mettons à votre disposition une architecte du Parc naturel régional des Vosges du Nord qui vous apporte gratuitement des conseils sur votre projet de rénovation pour les maisons datant d'avant 1948. Nous vous accompagnons aussi financièrement à travers le dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial du Département auquel nous participons.

Enfin, la question des PLU à l'échelle communale ou intercommunale sera aussi au cœur de nos discussions.



Contact :
Anne Riwer,
architecte conseil
03 88 01 49 59
contact@parc-vosges-nord.fr

TRAVAUX NEUFS, ENTRETIEN DU PATRIMOINE, SERVICES AUX COMMUNES ET AUX ASSOCIATIONS

Une des priorités du mandat à venir est d'améliorer le service aux associations de la banque de matériel. Un des objectifs est de trouver ou de construire un emplacement adapté afin d'assurer un stockage de tout le matériel dans de bonnes conditions. L'entretien et le nettoyage du matériel pourra se faire au mieux. La banque de matériel est le premier service qui a été mis en place par l'intercommunalité dès les années 80.

Je souhaite également étudier le remplacement des chapiteaux actuels, ne pouvant être livrés que par camion, par des structures plus légères et plus maniables pour les utilisateurs, tout en conservant les mêmes surfaces que celles proposées jusqu'à présent.

J'attire également l'attention de tous les emprunteurs de la banque de matériel sur le fait qu'un peu plus d'attention de leur part est plus que nécessaire, notre matériel aura ainsi un sursis de longévité.

Durant ce mandat, je suis également chargé du suivi des travaux neufs. Etant retraité, je dispose du temps nécessaire afin de garantir la bonne tenue et réalisation des chantiers de la communauté de communes.

Mon mandat sera enfin consacré à la maintenance et à l'entretien du patrimoine de la communauté de communes, qui est conséquent, et qui a besoin d'un suivi attentif.

En charge de cette
compétence :

Jean-Claude BALL

originaire de Mitschdorf, retraité du secteur de la menuiserie, a intégré le conseil municipal de Merkwiller-Pechelbronn en 1983 et est adjoint au maire depuis 2008. Il était vice-président de la CCSP au dernier mandat.



ON VOUS RAPPELLE...

LA BANQUE DE MATÉRIEL ASSOCIATIVE

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn (CCSP) a mis en place un service de banque de matériel dont le matériel peut être utilisé lors de vos manifestations.

POUR QUI ?

Pour les associations, les communes, les écoles résidant ou siégeant dans une commune membre de la CCSP. La banque de matériel associative n'est pas ouverte aux particuliers.

COMMENT RÉSERVER ?

- En ligne sur bqm.sauer-pechelbronn.fr ou en remplissant une fiche de réservation disponible au secrétariat de la CCSP ou en téléchargement sur www.sauer-pechelbronn.fr rubrique Services à la population
- En remettant la convention de mise à disposition signée accompagnée si nécessaire du chèque de caution. La réservation deviendra alors effective.

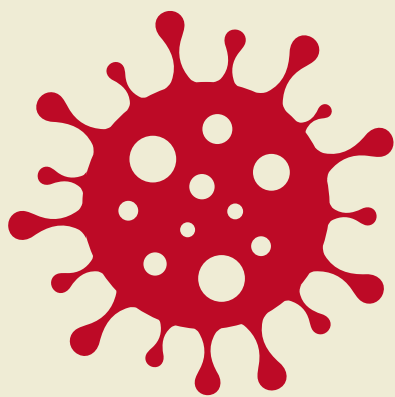
Quel matériel est disponible dans la banque de matériel ?

Pont de scène*, chapiteaux (8x12m)*, tonnelles (3x3m), podium (6x7,5m)*, sonorisation, régie d'éclairage public, vidéoprojecteur, lave verre, grilles d'exposition, barrières de circulation (2,5x1,5m)*, calicot, barrières de chantier (3,40x2m), coffret électrique, garnitures de fêtes (10 tables et 20 bancs)

Nous vous conseillons de réserver le matériel dès la date connue de votre manifestation, surtout en période estivale.

*matériel livré. Les tarifs de location et de livraison sont disponibles sur www.sauer-pechelbronn.fr rubrique Services à la population

...ON VOUS EXPLIQUE



FAIRE BLOC POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE !

Depuis le début de cette crise inédite, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn et les communes ont joué pleinement leur rôle en étant, plus que jamais, à l'écoute pour aider les acteurs du territoire à traverser cette période difficile. La crise sanitaire est toujours d'actualité et la reprise de l'économie reste incertaine en nouvelle année.

▶ RETOUR SUR LES MESURES D'URGENCE DÉPLOYÉES À L'ÉCHELLE LOCALE :

Visioconférence, organisée par la communauté de communes, avec les membres de la fédération PAC et échanges avec les professionnels pour recenser leurs besoins immédiats.

Mise en place d'un **groupement de commandes avec les communes pour l'achat de masques et de thermomètres**. 58 000 masques en tissus ont ainsi été distribués aux habitants du territoire. Coût pour la CCSP : **14 000€**

Suspension de 6 mois des loyers pour les entreprises occupant un bâtiment intercommunal. A ce jour, aucune décision n'a été prise quant à l'annulation de ces loyers. Montant : **107 000€**

Annulation de la cotisation foncière des entreprises 2020 au profit des activités les plus durement impactées (tourisme, hôtellerie, restauration, sport, culture, événementiel) selon les directives gouvernementales, ce qui représente un effort financier de **25 000€**.

Participation, aux côtés de la Région Grand Est et du Département **au Fonds Résistance** pour aider les petites entreprises et associations pour un montant de **35 000€**.

Mise en place d'une **boutique éphémère de Noël** pour tous les musées du territoire.

Ouverture au cas par cas et sur demande de la banque de matériel aux hôteliers et restaurateurs du territoire.

Cette crise aura forcément des conséquences financières, qui se traduiront pour la CCSP par :

- Les aides mises en place qui n'avaient pas été budgétisées en début d'année.
- La baisse des recettes fiscales à prévoir en 2021

L'arrêt quasi-total pendant une partie de l'année de l'activité touristique a entraîné une baisse de la fréquentation de nos structures d'hébergement qui va engendrer en 2021 une baisse du produit de la taxe de séjour de **65%**, soit environ **67 000€**.

En 2021, il faudra également compter avec une baisse de contribution des entreprises, puisque, pour la plupart d'entre elle, les contributions sont calculées sur la base du chiffre d'affaires. Une baisse de l'ordre de **25%** est à prévoir.

A ce jour, le coût de cette crise est estimé entre **200 000 et 250 000€**.

Rappel concernant la contribution des entreprises

Elle est composée de :

- **la CFE** (cotisation foncière des entreprises) dont le taux est fixé par la communauté de communes. Celui-ci n'a pas évolué depuis 2012 (21,14 %).
- **la CVAE** (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises) dont le taux est fixé par l'Etat.

Ces contributions sont proportionnelles au chiffres d'affaires réalisé par les entreprises.

Nous restons à l'écoute de tous les acteurs économiques du territoire pour vous conseiller sur les aides disponibles.

Votre contact : Jean-Baptiste KERN, chargé de mission économie au 03 88 90 77 69 / 06 13 26 94 52
jean-baptiste.kern@sauer-pechelbronn.fr

Face à cette situation inédite, la communauté de communes ne peut qu'encourager tous les acteurs du territoire à faire preuve de résilience et de solidarité, en consommant les produits et services de l'économie locale.

C'est ensemble que cette crise pourra être surmontée !



LA GESTION ET L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU : UN ENGAGEMENT DE CHACUN



Dans le droit français, le propriétaire des parcelles adjacentes à un cours d'eau est généralement également propriétaire jusqu'au milieu du cours d'eau, le lit et les berges sont ainsi de sa responsabilité.

Ainsi, le riverain a la jouissance de certains droits :

- le droit d'usage de l'eau (prélèvements pour un usage domestique),
- le droit de pêche (droit sur sa propriété avec adhésion obligatoire à une association de pêche agréée).

En contrepartie, un entretien régulier est une obligation réglementaire (Art. L215-14 Code Env.) pour chaque riverain.

L'entretien consiste à :

- entretenir la végétation des rives, sans déstabiliser les berges, et sans pesticides,
- enlever les embâcles les plus gênants (branches, troncs) entravant la circulation de l'eau,
- faucher et tailler les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau.

Un entretien régulier et ciblé permet de maintenir le bon fonctionnement écologique du cours d'eau.

Pour ne pas dégrader ce patrimoine, le riverain est tenu d'entretenir les cours d'eau dans le respect de ces écosystèmes fragiles, en effet les cours d'eau sont des milieux naturels complexes assurant l'écoulement naturel des eaux mais également des sédiments ainsi que le drainage naturel des terres.

Vous pouvez aussi, dans vos pratiques quotidiennes, contribuer à l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau : ne pas utiliser de produits phytosanitaires, éloigner le compost ou les dépôts de gazon des berges, éviter de planter des végétaux exotiques et non adaptés au cours d'eau.

Les collectivités, notamment le SDEA, ne peuvent intervenir par substitution des riverains que dans un cadre réglementaire fortement encadré par les textes en vigueur ; il faut que les travaux soient reconnus comme étant d'intérêt général par le Préfet.

Entretenir les cours d'eau de façon raisonnée, en respectant la nature, c'est pérenniser leur qualité et leur bon fonctionnement hydraulique.

Plus de détails dans le guide des bons gestes pour préserver nos rivières édité par le Parc naturel régional des Vosges du Nord : http://www.sauer-pechelbronn.fr/wp-content/uploads/2020/05/Guide_rivieres_2013.pdf

UN PATRIMOINE À CONSERVER ET À VALORISER

Partis du constat que la ressource forestière leur échappait en partie car était en grande partie exportée en-dehors du territoire pour y être transformée, les élus communautaires ont décidé de mener une réflexion avec les acteurs de la forêt et de la filière bois sur le devenir de ce patrimoine.

De ce travail collaboratif est né un projet de constitution d'un pôle bois qui permettrait aux acteurs de la filière de mutualiser des équipements de transformation du bois pour une valorisation locale de la ressource en bois de structure.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a par ailleurs élaboré une charte forestière de territoire :

<https://www.parc-vosges-nord.fr/article/une-charte-forestiere-pour-valoriser-le-bois-local>

Dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, la communauté de communes en partenariat avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord et Fibois Alsace ont édité un guide «Je construis en bois local».

Pour télécharger ce guide : www.sauer-pechelbronn.fr/les-forets/

PAIEMENT DES IMPÔTS, AMENDES OU FACTURES DE SERVICE PUBLIC

Le paiement des impôts, amendes ou factures de service public est désormais possible chez votre buraliste partenaire.

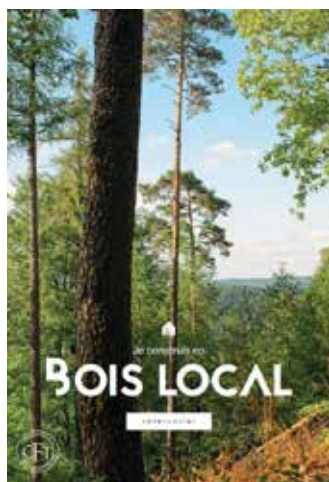
La communauté de communes Sauer-Pechelbronn a ouvert ce dispositif pour le règlement des factures ordures ménagères.

Le paiement est possible jusqu'à 300€. Il vous suffira de présenter le QR-Code apposé en bas de votre facture.

La liste des buralistes agréés est disponible sur le site suivant :

www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

BRÈVES



PETITE ENFANCE :

1. HALTE GARDERIE BOUCLE D'OR
À MORSBRONN-LES-BAINS

- > Vous êtes parents d'un enfant de moins de 6 ans ?
- > Vous cherchez un mode de garde flexible, et qui s'adapte à vos besoins ponctuels ou réguliers ?
- > Vous avez besoin d'un peu de temps pour vous, vous avez des RDV ?
- > Vos enfants sont gardés par leurs grands-parents, mais vous aimeriez qu'ils puissent profiter de la présence d'autres enfants en collectivité ?

La halte-garderie peut être une solution, en vous proposant un accueil adapté pour votre enfant, quelques demi-journées par semaine et selon vos besoins, le tout dans un cadre adapté et enrichissant ! N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de ce service, il reste encore des places disponibles.

Halte garderie "Boucle d'Or" à Morsbronn-les-Bains
Tél : 03 88 05 70 70 - ma.morsbronn@asbr.com

2. ESPACE ENFANCE À LEMBACH

Ouverture de l'espace enfance à Lembach d'ici mi-février

L'espace enfance de Lembach est composé d'un périscolaire et d'une micro-crèche. Le périscolaire devrait prendre possession des locaux d'ici le printemps 2021.

La micro-crèche, dont la gestion a été confiée à l'AASBR, ouvrira ses portes mi-janvier. Elle pourra accueillir jusqu'à 10 enfants de 10 semaines à 6 ans simultanément sur une large amplitude horaire de 7h30 à 18h30 ; priorité sera donnée aux enfants dont les parents résident sur le territoire de la communauté de communes Sauer Pechelbronn.

La micro crèche proposera une sensibilisation à l'allemand à tous les enfants.

Un service de restauration adapté à l'âge des enfants sera proposé.

Vous pouvez contacter le service Gestion Familles de l'AASBR par téléphone au : 03 88 65 67 40 ou par courriel : inscription@asbr.com.

Informations et demande de réservation sont accessibles sur animation.sauer-pechelbronn.fr/halte-garderie

MOBI'1870 : L'APPLI DE DÉCOUVERTE DE LA
BATAILLE DU 6 AOÛT 1870 MISE À JOUR

La communauté de communes Sauer-Pechelbronn vient de mettre à jour son application de découverte de la bataille du 6 août 1870, dite "de Reichshoffen" : "Mobi'1870".

L'application Mobi'1870 permet de découvrir la bataille du 6 août 1870, dite de "Reichshoffen" : événement marquant de l'histoire locale et jalon de la construction européenne.

Tout autour du champ de bataille, à Woerth, Gunstett, Morsbronn-les-Bains, Froeschwiller, plus loin vers Reichshoffen, ... ce sont 11 lieux et monuments commémoratifs qui vous racontent le déroulement du conflit franco-prussien de 1870/71 et cette journée tragique du 6 août qui résonne encore de la charge héroïque des Cuirassiers et du sacrifice des Tirailleurs algériens, les Turcos.

Les visiteurs organisent leur découverte comme ils l'entendent : le parcours se fait sans ordre imposé. Un plan et une géolocalisation permettent de s'orienter et les contenus - quiz, vidéo, lecture paysagère panoramique- se déclenchent automatiquement à proximité de chaque étape. De 3h à une demi-journée, selon le mode de déplacement choisi, la visite invite aussi à franchir les portes du Musée de la Bataille du 6 août 1870, récemment rénové.

L'application Mobi'1870 est disponible en français et en allemand (Mobi'1870 DE) et téléchargeable gratuitement sur Apple Store (IOS) et Play Store (Android).

Musée de la bataille du 6 août 1870
2 rue du Moulin 67360 WOERTH - 03 88 09 40 96
musee.woerth@orange.fr